

## CR du conseil scientifique du lundi 16 décembre 2019

**Présents** : H. Amara, M. Cacciari, F. Casse, E. Chassande-Mottin, S. Chaty, N. Décamp, C. Goupil, Y. Gallais, F. Graner, A. Lemièrre, F. Ozanam, C. Ricolleau, V. Van Elewyck, V. Thévenet

**Présents en audio-conférence** : M. Graña, A. Lindner et G. Rousset

**Procurations** de J. Bartlett à F. Casse, de C. Deroulers à N. Décamp, de S. Lerouge à F. Graner, de P. Indranil à Y. Gallais, de S. Rodriguez à G. Rousset, et de S. Chaty après son départ (11h) à G. Rousset.

**Excusé** : C. Barraud

### Introduction:

Le mandat de ce CS s'achève mais est prolongé: élection du conseil d'UFR prévue début 2020. Rappel de la situation générale (retraites, déclaration d'Antoine Petit, tribune dans le Monde contre le darwinisme social, etc).

#### 1) Compte-rendu du conseil précédent

Il est adopté à l'unanimité.

#### 2) Retour sur les décisions prises par mail :

##### a) Habilitation de Sébastien Rodriguez

Elle a été votée par mail à l'unanimité.

##### b) ADT et HDR

La procédure sera finalement proche de la procédure actuelle :

- HDR : validation locale (au sein de l'UFR), puis par le conseil de faculté, puis par le sénat (ce dernier point n'est pas encore certain).
- ADT : limitation à 2 maximum (l'une de droit, la deuxième en cas exceptionnel).

L'idée est que cette procédure permet de garder la variabilité inter-UFR qui existe actuellement. La journée (ou les 2 journées maximum) de formation pour les encadrants est en revanche une nouveauté. Elle sera peut-être liée au 1er encadrement de thèse.

##### c) Appels à projets

Pour l'appel « dynamique », celui-ci sera ciblé (recrutement +5 ou thèse +10).

Il est souhaité par l'IDEX qu'il y ait un nombre limité de remontées au niveau des UFR. Le premier filtrage (évaluation au niveau de l'UFR), si elle est faite par des extérieurs, pourrait alors être repris au niveau supérieur.

Au sein de la faculté, des discussions ont été entamées :

- Les biologistes souhaiteraient, pour leur part, faire un travail de politique scientifique (et donc une évaluation interne).
- les représentants de l'UFR de physique, ont, pour leur part, demandé à pouvoir déposer plus de dossiers (car l'UFR de physique bénéficie habituellement d'un plus grand nombre de dossiers retenus). Ils ont également demandé des critères précis de sélection au niveau supérieur (avant de faire tout travail de sélection en interne).

Concernant cette deuxième demande, une première liste de critères a été établie et devrait nous être confirmée par T. Patzak.

Pour les dépôts, l'IDEX interdit toute distinction explicite entre enseignants-chercheurs et chercheurs, mais le fait d'être impliqué dans l'enseignement sera un des critères de sélection.

#### 3) Changement d'affectation de Drazen Zanchi

Drazen Zanchi, maître de conférences actuellement affecté au département de chimie de l'ENS, a demandé à rejoindre Matière et Systèmes Complexes. Le directeur de l'unité de départ, le directeur de MSC et son conseil de laboratoire ont donné un avis favorable.

Ce changement est entériné à l'unanimité par le CS.

#### **4) Changement de section de Guillaume Rousseau**

La section 34 ne convenait plus à son activité de recherche, ce que le CS reconnaît. Le CS valide son passage en 28e en lui faisant confiance sur le fait que ce soit bien la section la plus adaptée à ses nouvelles activités de recherches.

#### **5) Remplacement de 3 membres du conseil :**

Hakim Amara est devenu membre interne (mi-temps à MPQ).

Mélina Durande, en 3e année de thèse, ne pourra siéger toute l'année.

Juliette Mangeney ne souhaite plus siéger car elle a pris des responsabilités au laboratoire de physique de l'ENS.

On propose au CUFR les changements suivants au sein du CS :

- Frédéric Léchenault siégerait au CS en tant que membre extérieur
- Hakim Amara continuerait à siéger, mais en temps que membre interne

#### **6) Informations diverses**

##### **a) Point sur les EUR / SFRI**

Thomas Coudreau arrive et fait une rapide présentation au CS qui est suivie d'un échange.

Rappel des labels liées aux investissements d'avenir :

- IDEX : quand c'est l'intégralité de l'établissement
- ISITE : quand c'est une fraction importante de l'établissement
- EUR (écoles universitaires de recherches) quand il s'agit d'une toute petite partie d'un établissement (ex: « sciences de la mer » à Brest), partie associant laboratoires de recherches et formations de master et doctorat.

En ce qui concerne les EUR, il y a eu 3 appels :

- un premier appel en 2017, appel ouvert à tous les établissements (y compris ISITES et IDEX).
- un deuxième appel en 2018, réservé aux établissements non IDEX/ISITES
- un troisième appel « structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence », appel qui nous intéresse aujourd'hui et qui est réservé aux IDEX ou aux ISITES.

Il s'agit d'un appel de labellisation, la question du financement est un peu indépendante (on peut être labellisé mais recevoir peu ou beaucoup selon le projet proposé...)

Il nous est demandé de ne faire qu'un seul projet commun pour l'ensemble de l'Université de Paris et de l'articuler si possible avec la licence.

Ce projet peut également être articulé avec d'autres partenaires qu'il soient IDEX, ISITE ou pas.

Que font les autres IDEX ?

SU part sur un projet très transversal.

PSL propose un regroupement de « graduate schools », l'ensemble couvrant toutes ses formations.

Et l'Université de Paris dans tout ça ?

Actuellement à l'Université de Paris, il y a 20 écoles doctorales, 80 mentions de master et 320 parcours (8000 étudiants de master, 3000 étudiants de doctorat).

Proposition pour le projet de l'Université de Paris :

- d'une part 10 à 15 EUR (avec quasi exhaustivité du périmètre à terme, mais les SHS semblent peu désireuses de se lancer dans ce type de projets).
- d'autre part une plateforme d'outils innovants et de modules pédagogiques transverses de formation.

Important : les EUR ne doivent pas contribuer à créer une nouvelle structure dans le mille-feuille administratif. Elles doivent au contraire permettre de rendre l'offre de formation plus lisible pour les étudiants et faire dialoguer les formations existantes.

Actuellement à l'Université de Paris :

2 EUR existent déjà : EURIP et GENE (appel d'offre de 2017)

8 futures EUR sont d'ores et déjà identifiées :

- fédération de chimie (FEDCUP)
- Univearths
- Maths-Info (avec FSMP)
- Technologies quantiques (avec SU)
- Sciences du langage (avec INALCO, P3)
- Etudes asiatiques (avec INALCO)
- Santé publique (avec SU)
- Politique de la terre / « transitions écologiques » (avec SU et Sciences Po)

Pour la plateforme d'outils innovants et transversaux, on peut penser à différents axes : formation par la recherche, international, interdisciplinaire, parcours de carrière, contrats doctoraux...

Questions :

S'agit-il de nouveaux masters ou d'anciens masters qu'on « habille » ?

Ce sont des masters existants qu'on « habille ».

Comment faire de l'interdisciplinaire ?

Une partie des ECTS de l'année pourraient être réalisés en inter-parcours, mais c'est compliqué à mettre en place.

Que deviendra l'argent distribué à long terme ?

L'objectif est que ce soit de l'argent récurrent : une partie pourrait passer dans des bourses d'attractivité de master. Une partie pourrait également passer dans le recrutement de personnes pour valoriser les résultats de la recherche, le devenir des étudiants. Cependant T. Coudreau indique qu'il n'a pas de visibilité à 10 ans sur ces financements.

Christian Ricolleau évoque alors le sujet plus spécifiquement pour la physique :

L'EUR « technologies quantiques » ne peut pas être complètement liée au Labex « SEAM » car le recouvrement n'est pas le même.

Par ailleurs l'ensemble des masters de l'UFR de physique n'est pas « recouvert » par les deux EUR « UnivEarthS » et « technologies quantiques ».

Si on veut que le recouvrement soit complet, il faudrait donc envisager une troisième EUR. Celle-ci pourrait s'intituler « avancées de la physique et de la chimie pour la santé et l'environnement ». Problème, cela nécessiterait de se rapprocher des chimistes, or ceux-ci semblent privilégier l'EUR « fédération de chimie ».

Regrouper des masters est-il possible sans nouvelle structure ?

Oui : on pourrait par exemple mettre en commun certaines U.E. (par exemple sur l'éthique de la recherche). On pourrait aussi ouvrir une nouvelle mention de master, commune, et proposer des U.E. spécifiques à chaque ancienne mention de master.

Matteo Cacciari fait remarquer que l'affichage web de nos masters, qui est actuellement assez dispersé, pourrait être pris en charge par ce financement EUR.

En l'absence d'autres membres du CS motivés pour s'impliquer, le CS se déclare favorable à ce que Christian Ricolleau continue à se charger seul de ce dossier.  
Sortie de Thomas Coudreau.

### **b) Journées de l'UFR**

Elle aura lieu le 23 juin. L'amphi Buffon est réservé.

Véronique Thévenet, Cassandra Mercier, Aloyse Degiron, Andrew Callan-Jones et Alexandre Creusot ont accepté de participer.

Une présentation de la journée en CS en 2020 serait souhaitable.

Par ailleurs, l'UFR souhaiterait qu'il y ait au cours de cette journée un retour sur les projets financés par BQR en 2019. Le format de ce retour n'est pas encore fixé.

### **6) Comités de sélection**

L'UFR doit les faire remonter le 7 janvier.

Une plus grande souplesse est introduite cette année en ce qui concerne la vice-présidence des comités de sélection (plus d'obligation de complémentarité entre présidence et vice-présidence sur les critères homme/femme et interne/externe).

Sur les 6 comités :

Les 4 propositions de composition de comités de sélection déjà envoyés par François Graner aux membres du CS sont directement validés par le CS. Il s'agit des comités

- pour le poste en 2 infinis (poste de prof), comité présidé par François Gallet
- pour le poste en physique du vivant, présidé par Sara Ducci (les 3 labos sont représentés de manière légèrement inégale au sein de ce comité, mais les 3 labos ont donné leur accord)
- pour le poste MSC présidé par Christophe Mora (l'équipe intéressée et le labo ont donné leur accord).
- pour le poste MCF « APC instrumentaliste » présidé par Gérard Rousset.

En revanche, pour le poste MPQ, il y a deux options actuellement.

Le CS propose de mixer ces deux options en gardant :

- Xavier Marie (de l'option 1), qui a participé au comité HCERES du labo, celui-ci pourrait être vice-président du comité de sélection,
- et Kevin Vynck (de l'option 2)

Enfin, pour le poste CTA (APC, LPNHE, LuTh), la composition proposée ne suscite pas d'opposition de la part du CS en l'état actuel.

Tous les membres de cette liste ont été contactés et sont disponibles. Seule Delphine Porquet n'a pas encore répondu.

Frédéric Daigne, extérieur est d'accord pour être président de ce comité.

La liste n'étant pas complète, Matteo se charge de demander au CENS un représentant au sein de ce comité (idéalement une représentante de rang A et/ou de rang B).

Le vice-président de ce comité pourrait être Matteo Cacciari lui-même, ou la représentante proposée par le CENS.

Les propositions pour compléter ce comité nous seront transmises d'ici le 7 janvier.